
LES AGRICULTURES NON CONVENTIONNELLES : UN AUTRE MODÈLE PROFESSIONNEL ?

par Pierre **Muller**¹

La notion d'agriculture « non conventionnelle » renvoie à une très grande variété de situations en fonction du type de production, de la taille de l'exploitation ou des relations qu'elle entretient avec son environnement. Ces différentes exploitations ont pour point commun de ne pas correspondre aux critères d'excellence du métier d'agriculteur tels qu'ils se sont affirmés au cours des dernières années, ce qui explique leur non-reconnaissance, voire leur « invisibilité » professionnelle. Or ces formes d'agriculture méritent d'être reconnues du point de vue de leur contribution au maintien de l'emploi en milieu rural et à l'entretien du territoire.

Notre hypothèse est alors que la professionnalisation d'au moins une partie de ces exploitations passe par l'acceptation du fait que les critères professionnels classiques ne permettent pas de comprendre leur fonctionnement et donc de mesurer leur « degré de professionnalité ». Cela signifie que, pour mettre fin à l'invisibilité professionnelle (et donc statistique) des ces « exploitations rurales », le seul moyen est de définir d'autres normes d'excellence professionnelle mesurés à partir d'autres critères que ceux relevant de la performance en matière de production. Il sera ainsi possible de les définir autrement que de manière négative par rapport à un référentiel unique. Mais il faut aussi être conscient que cette démarche ne pourra pas concerner l'ensemble des agricultures « non conventionnelles ».

¹ Membre de l'Académie